

La Constitution de la classe

1. La loi est la même pour tous et elle respecte le règlement de l'école
2. Tout le monde doit connaître la loi
3. Toute infraction entraîne une décision de justice proportionnée
4. On est sanctionné uniquement si on est responsable ou complice d'une infraction
5. Toutes les violences (physiques, morales, verbales) sont des infractions
6. Le vol ou la dégradation de matériel sont des infractions